



[Courrier des lecteurs du 16 Octobre 2015](#)

Quel droit?

Monsieur Jacques Frémont, président de la Commission des droits de la personne,

Permettez-moi de vous demander de m'éclairer, vous qui êtes si sensible aux droits de la personne. Pourquoi [ce projet de loi 59 contre les discours haineux traite-t-il] spécifiquement et seulement de l'islamophobie? Que faites-vous de la christianophobie, de l'antisémitisme, de l'injustice que subissent les autochtones et autres groupes... qui ne font pas de lobbying auprès de votre commission?

Comptez-vous appliquer une loi pour chacun de ces groupes ou bien acceptez-vous que ces derniers soient insultés, attaqués, diffamés, qu'ils subissent des propos haineux par des islamistes ou d'autres individus au nom de la laïcité sans répliquer? Au nom de quelle loi allez-vous les protéger?

A-t-on réussi à ce point à convaincre certains politiciens qui détiennent le pouvoir d'instaurer la charia dans votre propre pays, mais en lui donnant un autre nom? Plusieurs immigrants (même ceux venant de pays musulmans) ont choisi le Québec et le Canada pour connaître la liberté d'expression et pour fuir la répression existant dans leur pays.

Au Québec, vous les acceptez non seulement en les faisant profiter des avantages sociaux, mais aussi en acceptant d'adapter ou de changer les lois de votre pays pour les accommoder, à leur demande.

Quel droit reconnaissez-vous aux Québécois et Canadiens de souche qui acceptent d'accueillir les étrangers, mais qui ne demandent qu'une chose : qu'on respecte leur mode de pensée et de vie, comme ce fut le cas dans le passé?

Comptez-vous suggérer d'adopter une loi pour les protéger ou bien craignez-vous les représailles de ceux qui crient haut et fort pour défendre leurs droits en bafouant ceux des gens du pays?

Jusqu'à quand, au nom des droits de la personne, va-t-on ignorer le droit des autres citoyens ou d'un peuple en entier qui doivent subir en silence les agissements de certains groupes ethniques et le manque de respect pour leurs propres mœurs, culture, religion et coutumes, parce qu'ils ne s'expriment pas par méconnaissance de leurs droits ou par peur de passer pour intolérants ou racistes?

Merci, Monsieur le Président, de bien vouloir m'éclairer sur toutes ces questions.

Je vous prie d'accepter mes meilleures salutations,

Monique Khouzam-Gendron

Ex-immigrante,
citoyenne canadienne et de cœur québécois